

## « Le prestige du Canada est en jeu. » Le Père Lévesque et l'Université nationale du Rwanda dans les années 1960 : entre le Canada et le Québec

### "Canada's prestige is at stake." Father Lévesque and the National University of Rwanda in the 1960s: between Canada and Québec

Robin S. Gendron

Volume 12, numéro 1, 2009

Coopération et misonnariat

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000771ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000771ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (imprimé)

1923-8231 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gendron, R. S. (2009). « Le prestige du Canada est en jeu. » Le Père Lévesque et l'Université nationale du Rwanda dans les années 1960 : entre le Canada et le Québec. *Globe*, 12(1), 95–114. <https://doi.org/10.7202/1000771ar>

Résumé de l'article

Cet article examine le fait que, lors de la lutte qui opposa, au cours des années 1960, les gouvernements du Canada et du Québec en matière d'affaires étrangères, les organisations non-gouvernementales ont saisi l'occasion de tirer profit de la rivalité des deux gouvernements pour le bien de leurs propres projets de coopération internationale. De 1963 à 1966, le Père Georges-Henri Lévesque s'est vu accorder des millions de dollars pour l'Université nationale du Rwanda qu'il dirigeait, en exploitant la crainte du gouvernement canadien qu'un manque de générosité de sa part saperait la crédibilité du fédéral chez les Québécois et contribuerait ainsi à promouvoir les revendications internationales du gouvernement du Québec.



*University of Rwanda, which he directed. He did so by exploiting the Canadian government's fear that the appearance of a lack of generosity on its part would sap the federal government's credibility in the minds of Québécois citizens, and would therefore promote the international demands of Québec's government.*

+ +

Dès le début des années 1960, les gouvernements canadien et québécois ont commencé à se livrer une chaude lutte au sujet de leurs droits respectifs dans la gestion des relations internationales. Ce désaccord prenait sa source dans la volonté du Québec de développer ses propres relations avec la France et avec les autres pays francophones, en particulier les pays africains nouvellement indépendants. Cette revendication concernait la politique intérieure aussi bien qu'internationale. Pour renforcer et protéger la culture française du Québec, l'ouverture internationale paraissait nécessaire aux yeux du gouvernement provincial. Cela n'a pas manqué d'être perçu comme une intrusion par le gouvernement fédéral. Celui-ci envisageait les rapports avec les pays francophones comme une responsabilité exclusivement fédérale et la volonté du Québec de s'immiscer dans ces relations devenait une menace pour l'unité nationale du Canada.

L'histoire de cette querelle et de ses conséquences sur les relations entre les gouvernements canadien et québécois, sur leur politique intérieure ainsi que sur les affaires étrangères depuis 1960 a déjà fait l'objet de plusieurs analyses<sup>1</sup>. Les comportements et les prises de position des politiciens et des hauts fonctionnaires de l'État, comme Paul Martin, Claude Morin ou encore André Patry, et leur rôle central au sein de ce différend nous sont aussi familiers<sup>2</sup>. Il reste cependant un élément de cette histoire auquel les universitaires n'ont pas encore accordé l'attention qu'il méritait. Si l'on en connaît long sur les positions du gouvernement fédéral, nous n'avons que peu d'information sur ce qui concerne les affaires étrangères, sur les sentiments des Québécois et sur leur réaction face à la querelle entre le Canada et le Québec.

+ + +

1. Voir, par exemple, Louis BALTHAZAR, Louis BÉLANGER et Gordon MACE, *Trente ans de politique extérieure du Québec, 1960-1990*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1993 ; Dale THOMSON, *Vive le Québec libre*, Toronto, Deneau Publishers, 1989 ; John BOSHER, *The Gaullist Attack on Canada*, Montréal, McGill/Queen's University Press, 1999 ; Robert AIRD, *André Patry et la présence du Québec dans le monde*, Montréal, VLB éditeur, 2005 ; John ENGLISH, *The Worldly Years: the Life of Lester Pearson, 1949-1972*, Toronto, Vintage Books, 1993 ; Paul PAINCHAUD (dir.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1977 ; Claude MORIN, *L'Art de l'impossible. La diplomatie québécoise depuis 1960*, Montréal, Boréal Express, 1987.

2. Voir, par exemple, Claude MORIN, *Les Choses comme elles étaient*, Montréal, Boréal, 1994 ; André PATRY, *Le Québec dans le monde*, Ottawa, Éditions Leméac, 1980 ; Paul MARTIN, *A Very Public Life*, vol. II, Toronto, Deneau Publishers, 1985.

Au cours des années 1960, un nombre grandissant de Québécois se sont impliqués dans les missions religieuses, l'éducation, la culture et le développement à l'étranger, en particulier dans les pays de l'Afrique francophone. C'est une des raisons pour lesquelles les activités et les intérêts internationaux des Québécois ont alors pris leur essor. La plupart de ces engagements, incluant l'essentiel des activités des missionnaires catholiques, n'avaient presque rien à voir avec les deux gouvernements. Les particuliers comptaient sur leurs propres sources d'inspiration et de financement, et travaillaient indépendamment des gouvernements. Seuls certains groupes ou individus ont collaboré plus étroitement avec l'un ou l'autre gouvernement : c'est le cas par exemple des ingénieurs qui ont visité l'Afrique francophone en compagnie de fonctionnaires du Québec dans la seconde moitié des années 1960, ou des enseignants ayant participé au programme d'aide à l'éducation du gouvernement fédéral pour l'Afrique francophone après 1961. Étant donné que ces groupes et individus dépendaient largement des contributions gouvernementales, on peut considérer qu'ils ont été les agents par lesquels chacun des deux gouvernements a tenté de développer ses intérêts en Afrique francophone. Ainsi le gouvernement provincial a-t-il essayé de convaincre la population québécoise qu'il était le mieux placé pour représenter les intérêts canadiens-français à l'étranger<sup>3</sup>. Cependant, nous savons très peu de choses de la réaction des coopérants québécois aux discussions politiques alors menées par les gouvernements provincial et fédéral.

Cet article ne prétend pas examiner en détail leur attitude et leurs positions, mais voudrait démontrer qu'ils n'ont pas été des observateurs passifs. Ils ont plutôt activement participé à cette discussion, parvenant même de temps en temps à tirer profit de cette rivalité entre les deux gouvernements. Le Père Georges-Henri Lévesque, par exemple, a clairement reconnu avoir saisi les occasions offertes par la querelle entre le Canada et le Québec pour mieux servir les intérêts de l'Université Nationale du Rwanda et du programme d'éducation qu'il a fondé. Pendant les années 1960, Lévesque a ainsi demandé des millions de dollars au gouvernement canadien pour cette université en exploitant, dans une large mesure, les inquiétudes générées par les ambitions internationales du Québec.

+ + +

3. Voir Robin S. GENDRON, *Towards a Francophone Community: Canada's Relations with France and French Africa, 1945-1968*, Montréal/Kingston, McGill/Queen's University Press, 2006.

Le Père Lévesque est connu pour ses nombreuses activités, entre autres pour son travail comme premier doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval et pour ses efforts en faveur de la modernisation du Québec sous l'ère Duplessis, qui ont contribué à l'avènement de la Révolution tranquille, ainsi que pour le rôle qu'il a joué au sein du Conseil des Arts du Canada. En 1963, à la demande du président du Rwanda, Grégoire Kayibanda, le Père Levesque est devenu le recteur-fondateur de la première université de ce pays de l'Afrique centrale nouvellement indépendant. À plus d'un titre, Georges-Henri Lévesque était un homme exceptionnel. Il a été l'un de ces Québécois des années 1960 pour qui le monde en dehors du Québec et du Canada, l'Afrique francophone en particulier, méritait plus d'attention.

Après la Deuxième Guerre mondiale, le journaliste Jean-Marc Léger a été l'un des premiers Québécois à avoir « découvert » l'existence d'un monde francophone hors du Québec et de la France. Après un long séjour dans les colonies françaises de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique équatoriale en 1956 – contrées pour la plupart à la veille de l'indépendance –, Léger est revenu au Canada fort impressionné par le dynamisme et les développements politique, économique et social de ces régions<sup>4</sup>. Cet enthousiasme pour l'Afrique francophone ne s'est jamais démenti. Durant les années suivantes, Léger a travaillé assidûment à la promotion des avantages pour le Québec d'entretenir des relations étroites avec les francophones d'Afrique<sup>5</sup>. Bientôt, d'autres, comme le professeur André Patry de l'Université Laval et Monseigneur Irénée Lussier, recteur de l'Université de Montréal, ont épousé sa cause. Le premier voulait établir, entre autres choses, des bureaux culturels québécois à Dakar et à Abidjan alors que le second insistait pour que plusieurs universités francophones d'Afrique participent aux conférences des universités francophones, qu'il organisait depuis 1961 et qui ont inspiré la fondation de l'Association des universités entièrement ou partiellement de langue française<sup>6</sup>. À ces figures institutionnelles, il convient d'ajouter les centaines de Québécois partis en Afrique francophone grâce à des

\* \* \*

4. Jean-Marc LÉGER, *Afrique française, Afrique nouvelle*, Ottawa, Le Cercle du Livre de France, 1958, p. 10.

5. Jean-Marc Léger a occupé la fonction de secrétaire général de l'Association des universités entièrement ou partiellement de langue française et le poste de président du Comité Afrique-Canada au début des années 1960. Il publiait aussi des articles dans *Le Devoir* afin de demander aux gouvernements de plus grands efforts diplomatiques envers l'Afrique francophone. Voir en particulier sa série de cinq articles sur « Le Québec dans le monde » parue dans *Le Devoir* du 22 au 26 juillet 1963.

6. Robin S. GENDRON, *op. cit.*, p. 102-103.

programmes d'aide canadiens, par l'intermédiaire de l'ONU ou par leurs propres moyens, pour travailler comme médecins, ingénieurs ou enseignants. Malheureusement, il nous manque beaucoup d'information sur les motivations et sur les activités de ces Québécois en Afrique, mais il est certain que c'est au début des années 1960 que l'intérêt porté à l'Afrique francophone s'est révélé.

Si la plupart des Québécois ont découvert l'Afrique dans les années 1960, certains ont fait l'expérience de ce continent et de ses peuples bien plus tôt. Selon Lionel Groulx, des religieux canadiens-français se sont rendus en Afrique dès le XIX<sup>e</sup> siècle. En 1959, ils étaient presque 1500 missionnaires provenant de 48 regroupements catholiques répartis dans presque toutes les régions du continent. D'autres ordres sont arrivés plus tard, et les premiers dominicains du Canada ne se sont rendus en Afrique qu'en 1959. En janvier 1960, un petit groupe de quatre dominicains s'est établi au Rwanda, près de Butaré, pour continuer la longue tradition des œuvres de missionnaires québécois en Afrique<sup>7</sup>. Ces dominicains sont arrivés à une époque de grands changements en Afrique et au Rwanda en particulier. Partout sur le continent, l'administration européenne des colonies africaines s'achevait et, en juin 1960, la Belgique se retirait du Congo. Dès lors, il était clair qu'à l'instar de son voisin, le Rwanda s'émanciperait, ce qu'il fit en juillet 1962. Les dominicains québécois à Butaré étaient donc bien placés pour veiller à l'indépendance et au développement de ce nouveau pays.

Par ailleurs, la nouvelle administration du Rwanda avait une tâche importante à confier aux dominicains du Québec. Après son indépendance, le Rwanda s'est trouvé face à de nombreux problèmes, dont les tensions entre Tutsis et Hutus, les deux groupes ethniques les plus importants du pays, l'incertitude politique, l'absence d'infrastructures en matière de transport et de communications modernes, et un développement économique faible<sup>8</sup>. Au moment de l'indépendance, trop peu de Rwandais avaient la formation et les qualifications nécessaires pour remplacer les milliers de techniciens et d'administrateurs belges qui composaient le corps administratif et professionnel du pays<sup>9</sup> et ainsi contribuer au développement économique, politique et social du pays. Plus de 100 000 Tutsis, en majorité les Rwandais les plus qualifiés, s'étaient exilés entre 1959 et 1962 à cause des difficultés

+ + +

7. Lionel GROULX, *Le Canada français missionnaire*, Montréal, Fides, 1962, p. 263 et 289.

8. Peter UVIN, *Aiding Violence: The Development Enterprise in Rwanda*, West Hartford, Kumarian Press, 1998, p. 31.

9. Robin S. GENDRON, *op. cit.*, p. 80.

rencontrées avec les Hutus<sup>10</sup>. Sans un système d'enseignement supérieur, le Rwanda ne pouvait assurer son développement.

Certaines universités étrangères pouvaient aider le Rwanda. En 1962, quelques universités congolaises ont ainsi proposé d'accueillir des étudiants rwandais. Les universités belges et françaises ont offert une autre possibilité pour ces étudiants sous la forme de nombreuses bourses octroyées par les gouvernements. De jeunes Africains ont ainsi pu compléter leur formation en Europe<sup>11</sup>. Cependant, ces formations à l'étranger n'étaient pas du goût des autorités rwandaises. En effet, il n'était pas rare de voir les étudiants tenter de rester dans le pays où ils avaient reçu leur éducation et, par là même, laisser pour compte le Rwanda<sup>12</sup>. La seule solution pour le Rwanda était d'établir son propre système d'enseignement supérieur, donc sa propre université. Les autorités rwandaises se sont tournées vers les dominicains québécois récemment installés au pays pour les accompagner dans cette tâche.

Selon Grégoire Kayibanda et ses collègues, l'aide apportée par les dominicains offrait au Rwanda plusieurs avantages. Pour Kayibanda, le Rwanda se devait de préserver son héritage français et chrétien datant de l'ère coloniale ; il voulait donc que la première université du Rwanda soit établie par des religieux francophones<sup>13</sup>. C'est la raison pour laquelle le choix de l'Ordre des Frères Prêcheurs s'est présenté comme une évidence. Parallèlement à ses nombreuses activités, l'Ordre a toujours accordé un grand intérêt à l'éducation et, en particulier, aux universités. Cependant, l'idée de fonder leur université grâce à la seule aide des dominicains belges ou même français ne plaisait guère à Kayibanda et à ses collègues. Venant tout juste d'obtenir l'indépendance, ils craignaient de voir surgir un néocolonialisme. La présence des dominicains québécois à Butaré représentait une alternative intéressante, qui offrait de surcroît toutes les qualifications et expériences

+ + +

10. René LEMARCHAND, *Rwanda and Burundi*, Londres, Pall Mall Press, 1970, p. 138.

11. Ces bourses étaient, pour les Français en particulier, un moyen d'assurer le maintien des liens culturels, politiques et économiques entre la France et ses anciens territoires africains. Voir Anton ANDEREGGEN, *France's Relationship with Subsaharan Africa*, Westport, Praeger Publishers, 1994, p. 121.

12. Voir la transcription de la conversation entre l'ambassadeur britannique au Burundi et l'adjoint du ministre de l'Éducation nationale du Rwanda. Lettre 291, Haut Commissaire du Royaume Uni, Dar Es Salaam, écrite au sous-secrétaire du Département des affaires extérieures du Canada, 16 avril 1963. Bibliothèque et Archives Canada (BAC), RG 25, vol. 5331, dossier 9899-DU-40.

13. Lettre de Grégoire Kayibanda au Très Révérend Père Gobert, adjoint du Maître de l'Ordre, 14 octobre 1961, tel que reproduite dans le *Rapport présenté au Bureau d'aide extérieure du Canada sur les activités et la situation de l'Université Nationale du Rwanda durant les deux premières années et demie de son existence*. BAC, MG 31 E 31, vol. 41, dossier 26-4.

désirées<sup>14</sup>. En effet, au Canada, les dominicains avaient fondé une université à Ottawa au début du XX<sup>e</sup> siècle et les cultures française et chrétienne leur étaient évidemment familières.

En 1961, le Père Thomas Rondeau, supérieur de la province du Québec, s'est rendu au Rwanda auprès de la petite communauté de frères. Pendant sa visite, Rondeau a fait la connaissance de Grégoire Kayibanda, qui deviendrait l'année suivante le président du Rwanda et qui lui a demandé si la communauté dominicaine du Canada pouvait et voulait se charger d'établir une université au Rwanda, une demande qui fut ensuite relayée au Maître de l'Ordre à Rome<sup>15</sup>. Cette requête était intéressante pour Rondeau et ses collègues : elle allait permettre aux dominicains de poursuivre leur mission éducative et missionnaire. De plus, plusieurs frères seraient ainsi occupés par un travail stimulant à une époque où les changements sociaux et politiques diminuaient l'importance de l'Église au Canada et au Québec en particulier. Il faut dire qu'avant l'indépendance du Rwanda, ni les dominicains ni les Rwandais ne pouvaient concrètement agir. Mais à partir de l'intervention de Kayibanda, les discussions entre les deux groupes autour de ce projet d'université se poursuivirent pour aboutir à une entente en mai 1963. Celle-ci confiait aux frères dominicains canadiens-français l'établissement de la nouvelle Université nationale du Rwanda à Butaré et sa direction pour une période de cinquante ans.

Les autorités rwandaises et les dominicains espéraient beaucoup pour leur université. En assurant « un programme d'enseignement d'un niveau comparable à celui des meilleures universités », sa mission était surtout de « répondre aux besoins les plus pressants du pays ». Parmi ceux-ci, le gouvernement avait identifié le progrès économique et social, le manque d'enseignants pour éduquer les jeunes ainsi que la nécessité de prendre en compte « la situation tragique de la santé et des soins médicaux » au Rwanda<sup>16</sup>. À son ouverture à l'automne 1963, l'université comptait par conséquent une faculté de médecine, une faculté des sciences sociales et une École normale supérieure ayant pour objectif de former les médecins, les administrateurs, les économistes et les enseignants de niveau secondaire que

+ + +

14. Pour le ministre de l'Éducation nationale du Rwanda, le fait que le Canada n'a jamais été une puissance coloniale et n'a jamais voulu en devenir une a été déterminant dans la décision d'engager les dominicains dans l'administration de l'Université Nationale du Rwanda (voir lettre de Jean-Baptiste Rwasibo à Paul Martin, 14 mai 1963. BAC, RG 74, Boîte 789, Dossier 36-129-144-1 pt. 1).

15. Lettre de Grégoire Kayibanda au Très Révérend Père Gobert, *op. cit.*

16. *Ibid.*, p. 7 et annexe III.

le Rwanda attendait. La première année, l'université ne comptait que 51 étudiants et 18 professeurs qui enseignaient dans ces trois facultés. En 1965, lorsque l'université a ouvert de nouvelles facultés de sciences et d'arts et lettres, le corps étudiant et le corps enseignant sont passés respectivement à 127 et 42 membres. Le père Lévesque et le gouvernement rwandais s'attendaient à ce que l'Université du Rwanda offre, malgré les limites de sa capacité d'accueil, une haute qualité d'enseignement, une formation complète en médecine, en éducation, en arts et en sciences sociales, grâce à des installations modernes, de l'équipement de pointe et le meilleur cadre d'étude de toutes les universités africaines<sup>17</sup>. C'était un projet ambitieux dont les dominicains québécois avaient l'entière responsabilité : ils devaient rédiger une charte pour l'université, mettre en place les programmes, recruter les professeurs, constituer la bibliothèque, équiper les laboratoires et veiller à l'administration générale de la nouvelle institution. De son côté, le gouvernement rwandais, malgré ses maigres ressources, a doté l'université d'un terrain à Butaré et de quelques édifices, tout en assumant les frais d'inscription des étudiants. Le président de la république et son ministre de l'Éducation nationale étaient représentés au Conseil de l'université, mais, selon l'entente, les dominicains restaient maîtres de toutes les décisions concernant l'organisation et la direction de l'université.

Vu son budget, le gouvernement rwandais ne pouvait, en dépit de ses promesses, financer l'Université nationale du Rwanda. La Province dominicaine du Canada a donc dépensé 140 000 dollars pour acheter et aménager un édifice qui est devenu le Pavillon Central, en espérant être remboursée dès que l'État en aurait la capacité. L'entente entre l'Ordre et le gouvernement stipulait d'ailleurs que les propres fonds de l'Ordre ne seraient pas engagés<sup>18</sup>. Il incombait donc aux prêtres québécois en charge du projet de trouver les fonds nécessaires à la construction et au bon fonctionnement de l'université. Au début du projet, la responsabilité incombait à quatre individus : le Révérend Bertrand Bélanger, vice-recteur, Jourdain Crépeau, secrétaire général, et Réginald Sylvestre, bibliothécaire en chef. À leur tête, Georges-Henri Lévesque occupait le poste de premier recteur de la nouvelle université, et c'était surtout à lui, en tant que recteur, que revenait la tâche d'amasser des fonds : il devait trouver assez de donateurs pour couvrir la quasi-totalité du financement de l'Université nationale du Rwanda.

+ + +

17. *Ibid.*, p. 18-19.

18. *Rapport présenté au Bureau d'aide extérieure du Canada sur les activités et sur la situation de l'Université Nationale du Rwanda durant les deux premières années et demie de son existence, op. cit.*, annexe III.

Georges-Henri Lévesque était un candidat idéal pour ce poste. Sociologue distingué, il avait enseigné au Collège dominicain à Ottawa et à l'Université de Montréal avant de se joindre à l'Université Laval comme professeur de philosophie sociale. À l'Université Laval, il avait créé la faculté des sciences sociales, où il avait siégé comme doyen de 1938 à 1955. Il était connu pour ses idées progressistes, ce qui ne plaisait pas aux autorités religieuses québécoises ni au gouvernement conservateur de Maurice Duplessis. Son enseignement et sa pensée ont néanmoins inspiré un grand nombre d'étudiants québécois jusqu'aux années 1960, raison pour laquelle il a été considéré comme l'« un des pères de la Révolution tranquille » ou, selon les termes de Robert Parisé, comme « le père de la renaissance québécoise<sup>19</sup> ». Pour le gouvernement rwandais, qui voulait que son université contribue à la modernisation de la société rwandaise et qu'elle soit d'inspiration chrétienne mais non confessionnelle, le Père Lévesque était le plus qualifié pour occuper le poste de recteur. Outre son expérience administrative à l'Université Laval, il avait participé en 1953 à la création d'une faculté des sciences sociales à l'Université de Salamanque en Espagne. De plus, Lévesque était disponible, même si, après avoir quitté en 1955 le poste de doyen de la faculté des sciences sociales à l'Université Laval, il a continué à enseigner la philosophie sociale jusqu'en 1962 et a contribué largement à l'établissement de la Maison dominicaine de Montmorency, près de Beaupré, un centre de rencontres sociales, culturelles et religieuses. Lorsque le gouvernement rwandais et ses supérieurs dominicains ont lancé leur appel, le Père Lévesque est donc parti en Afrique centrale pour se lancer dans cette nouvelle expérience.

Avant d'occuper le poste de recteur de l'Université nationale du Rwanda en mai 1963, Lévesque a passé quelques mois dans le pays pour étudier les possibilités d'y ériger une université. Convaincu par son voyage, il s'est voué à la réalisation de ce projet et, peu après, a commencé la collecte de fonds. Il frappait à toutes les portes, qu'il s'agisse de donateurs privés ou gouvernementaux, des Nations Unies ou d'autres organisations internationales, en Amérique du Nord et en Europe. Le succès fut à la mesure de ses démarches. Le gouvernement belge, par exemple, a accepté de détacher huit professeurs et techniciens en 1963-1964 pour participer au programme d'assistance technique. Dès la première année, le gouvernement français a payé les salaires de trois professeurs et la Suisse a promis une aide matérielle

+ + +

19. Robert PARISÉ, *Georges-Henri Lévesque: père de la renaissance québécoise*, Montréal, Éditions internationales Alain Stanké, 1976, p. 160-164.

sous forme de livres et d'équipement. Lévesque a aussi sollicité René Maheu, alors directeur général de l'UNESCO, et l'Organisation mondiale de la santé<sup>20</sup>. Il s'attendait aussi à recevoir de l'aide du gouvernement canadien et, pour mettre toutes les chances de son côté, il avait commencé très tôt sa campagne. Avant même son entrée en fonction officielle, il avait demandé 65 000 dollars au Bureau d'aide extérieure (BAE) pour l'Université nationale du Rwanda<sup>21</sup>. Pour lui, cette demande n'était qu'un début.

Il pensait même que le Canada deviendrait l'un des principaux donateurs du projet et associerait officiellement son nom à l'université. Comme il l'a expliqué à Eugène Bussière, directeur adjoint du Conseil des Arts du Canada et un de ses anciens étudiants, lors d'une visite de ce dernier à Butaré à l'automne 1963, Lévesque souhaitait que le gouvernement canadien prenne en charge la construction et l'ameublement de la faculté de médecine de l'Université nationale du Rwanda, un investissement qui devait s'élever à 5 millions de dollars, soit un million par année pendant cinq ans. En retour, l'université baptiserait cette faculté « le Pavillon canadien »<sup>22</sup>. Il est clair que le Père Lévesque attendait beaucoup du Canada.

Quelques facteurs ont joué en faveur de Lévesque. D'abord, au moment même où les dominicains concluaient leur entente avec le gouvernement rwandais, un nouveau gouvernement canadien était élu en avril 1963, avec à sa tête Lester Pearson et Paul Martin père comme ministre des Affaires étrangères. Alors que le précédent gouvernement conservateur de John Diefenbaker n'avait consacré que 300 000 dollars à l'ensemble des pays d'Afrique d'expression française, le gouvernement libéral nouvellement élu s'intéressait beaucoup à l'Afrique francophone. Très tôt après son élection, il a augmenté l'aide canadienne aux pays de cette région<sup>23</sup>. Or, Lévesque connaissait personnellement plusieurs des nouveaux membres du cabinet, entre autres grâce à sa participation à la Commission Massey-Lévesque de 1949 à 1951 et au poste de vice-président du Conseil des Arts du Canada, qu'il a occupé de 1957 à 1962. Paul Martin, par exemple, se souvient d'avoir

+ + +

20. Mémo interne de Paul Martin au Cabinet, 5 juillet 1963. BAC, RG 74, boîte 789, dossier 36-129-144-1 pt. 1; Lettre de Georges-Henri Lévesque à Herbert Moran, 30 janvier 1964. BAC, RG 74, boîte 789, dossier 36-129-144-1 pt. 2; Lettre d'Eugène Bussière à Paul Martin, 11 octobre 1963. BAC, RG 74, boîte 789, dossier 36-129-1411-1 pt. 1. Voir aussi *Rapport présenté au Bureau d'aide extérieure du Canada sur les activités et sur la situation de l'Université Nationale du Rwanda durant les deux premières années et demie de son existence*, op. cit., p. 23-31.

21. Mémo d'Herbert Moran, 22 avril 1963. BAC, RG 74, boîte 789, dossier 36-129-144-1 pt. 1.

22. Lettre d'Eugène Bussière à Paul Martin, 11 octobre 1963, op. cit.

23. John HILLIKER et Don BARRY, *Canada's Department of External Affairs, Vol. II: Coming of Age*, Montréal/Kingston, McGill/Queen's University Press, 1995, p. 336.

été impressionné par Lévesque lors de leur rencontre chez Vincent Massey au début des années 1950<sup>24</sup>. Ses contacts avec les Libéraux offraient au Père Lévesque non seulement un accès au gouvernement canadien, mais aussi l'espoir d'obtenir l'aide dont il avait besoin pour bâtir une université dans cette Afrique de plus en plus importante aux yeux du gouvernement. Par ailleurs, ce gouvernement craignait l'influence de plus en plus forte des Soviétiques en Afrique centrale et était persuadé qu'une aide canadienne à l'Université nationale du Rwanda contribuerait à maintenir leur influence dans la région du côté de l'Occident. Sans compter que, devant la communauté internationale, le Canada se devait de soutenir une université dirigée par des Canadiens. Les conditions étaient donc idéales pour que Lévesque obtienne du Canada une aide conséquente<sup>25</sup>.

En juillet 1963, le gouvernement canadien a accepté de déboursier la somme de 47 000 dollars pour le salaire et les frais de déplacement des sept Canadiens et des quatre dominicains employés par l'Université nationale du Rwanda. Par la suite, le montant de l'aide canadienne accordé à l'université a augmenté de manière impressionnante, au point où, pour la seule année scolaire 1965-1966, le Canada en est venu à verser près d'un million de dollars. Cette aide était destinée à payer le salaire des 36 professeurs et professionnels canadiens, à financer la construction des logements pour les professeurs et les étudiants ainsi que l'achat d'équipement scientifique. Ce montant comptait même 55 000 dollars destinés à l'administration de l'université, un type de dépense qui, jusque-là, n'avait jamais été pris en compte par les programmes d'aide du Canada<sup>26</sup>. Cette aide représentait environ 15 % des 7 millions de dollars du budget d'aide que le Canada comptait consacrer à l'ensemble des pays d'Afrique francophone pour une année, ce qui faisait de l'Université nationale du Rwanda l'un des plus grands projets soutenus par le Canada.

Pour l'université rwandaise, ce soutien canadien était remarquable non seulement par sa largesse, mais aussi parce qu'il met en lumière l'attention que lui ont portée, dès les premiers temps, les ministres et les fonctionnaires canadiens. En avril 1963, lorsque le Père Lévesque fait sa

+ + +

24. Paul MARTIN, *A Very Public Life*, vol. I, Ottawa, Deneau Publishers, 1983, p. 122.

25. Pour une discussion plus détaillée des raisons pour lesquelles le gouvernement canadien a étendu son aide à l'Université nationale du Rwanda, voir Robin S. GENDRON, « Canada's University: Father Lévesque, Canadian Aid and the National University of Rwanda », *Historical Studies: Canadian Catholic Historical Association*, vol. 73, 2007, p. 74-81.

26. Mémo d'Herbert Moran au Comité d'aide extérieure, 12 mars 1963. BAC, RG 74, boîte 789, dossier 36-129-144-1 pt. 3, et Mémo d'Adélarde Gascon à Georges Coderre, 26 mai 1965. BAC, RG 74, boîte 789, dossier 36-129-144-1 pt. 3.

première demande de subvention au Bureau d'aide extérieure, Herbert Moran lui répond que tous les fonds pour les pays d'Afrique francophone ont déjà été engagés dans divers projets, mais suite à l'intervention de Paul Martin, alors secrétaire des Affaires étrangères, Moran réussit à dégager une aide de 47 000 dollars<sup>27</sup>. Les autorités canadiennes ont fréquemment assoupli les règles de leurs programmes afin d'assurer à Lévesque le soutien qu'il cherchait. Lévesque s'est même vu rembourser des dépenses sans avoir eu à passer par le Bureau d'aide extérieure, comme celles des architectes québécois qui ont tracé les plans de la faculté de médecine à l'automne 1963. Entre 1963 et 1965, le gouvernement a donné suite à des dizaines de demandes de Lévesque, acceptant par exemple que l'aide canadienne soit employée pour des dépenses administratives ou pour la construction de logements universitaires utilisant des matériaux rwandais, alors que ce type d'investissement était normalement exclu, selon les règlements du BAE. En 1965, le BAE a dû obtenir l'accord formel du Conseil du trésor pour que 80 % de l'aide canadienne ne soit pas consacré comme prévu à des biens ou à des services canadiens<sup>28</sup>. L'attention particulière accordée à Lévesque et à l'Université nationale du Rwanda par le gouvernement canadien au cours des années 1963-1965 était si considérable qu'elle gênait le bon fonctionnement du Bureau d'aide extérieure. En juin 1965, la frustration de son directeur, Herbert Moran, était telle qu'il explosa de colère suite à une nouvelle requête urgente de Lévesque. Quand Lévesque s'est plaint de cette réaction à Paul Martin, celui-ci lui a permis de lui soumettre directement ses demandes ou de passer par son sous-secrétaire Marcel Cadieux<sup>29</sup>.

Depuis son premier succès avec Paul Martin durant l'été 1963, Lévesque communiquait déjà directement avec les ministres du cabinet et les hauts fonctionnaires du Département des affaires étrangères au sujet de l'université rwandaise, ce qui était une source d'irritation pour Moran. Au début de 1964, par exemple, Lévesque a envoyé à Moran un mémo détaillé l'informant de ses besoins pour l'année suivante, tout en formulant la même demande au premier ministre Pearson, à Paul Martin, à leur collègue Lionel Chevrier, à Maurice Lamontagne et à Marcel Cadieux, sous-secrétaire d'État des affaires étrangères<sup>30</sup>. De semblables lettres ont réitéré presque toutes les

+ + +

27. Mémo de Paul Martin à Herbert Moran, 30 mai 1963. BAC, RG 74, boîte 789, dossier 36-129-144-1 pt. 1.

28. Requête au Conseil du trésor, 15 juin 1965. BAC, RG 74, boîte 789, dossier 36-129-144-1 pt. 3.

29. Lettre de Georges-Henri Lévesque à Paul Martin, 29 juin 1965. BAC, MG 31 E 31, vol. 8, dossier 2 et Lettre de Paul Martin à Georges-Henri Lévesque, 7 juillet 1965. BAC, MG 31 E 31, vol. 8, dossier 2.

30. Lettre de Georges-Henri Lévesque à Herbert Moran, 30 janvier 1964, *op. cit.*

requêtes que Lévesque a envoyées au BAE. Comme si ces lettres ne suffisaient pas, Lévesque profitait de ses visites quasi semestrielles au Canada pour renouer aussi souvent que nécessaire avec ses contacts à Ottawa<sup>31</sup>. Il y était d'ailleurs fort bien vu : comme le notait Paul Martin en mai 1963, si le gouvernement mettait des fonds à la disposition de l'Université nationale du Rwanda, c'était pour servir son recteur si distingué<sup>32</sup>.

Le prestige et le charme du Père Lévesque n'ont pourtant pas garanti la satisfaction de toutes ses demandes. Malgré l'aide généreuse que le Canada fournissait à l'Université nationale du Rwanda, le gouvernement refusait notamment de prendre en charge la construction et l'administration de la faculté de médecine comme Lévesque le souhaitait depuis le début. Lévesque devait s'assurer que son université recevrait le maximum de l'aide canadienne, surtout lorsque certains membres du gouvernement, comme Herbert Moran, s'inquiétaient de l'étendue de ce soutien et de certaines irrégularités. C'est pourquoi Lévesque a tenté de les convaincre de l'importance de cette université non seulement pour le Rwanda, mais aussi pour le Canada. Il leur a expliqué la responsabilité qui incombait au Canada, pays riche, de contribuer au développement économique et social d'un pays pauvre comme le Rwanda. D'un point de vue politique, il les sensibilisait à la nécessité de défendre le Rwanda et sa société chrétienne et anti-communiste contre l'influence soviétique grandissante<sup>33</sup>. Mais, entre 1963 et 1966, c'est surtout de la rivalité entre le gouvernement du Canada et celui de la province de Québec sur leurs responsabilités respectives en matière d'affaires étrangères que Lévesque et l'Université nationale du Rwanda ont tiré le plus grand profit.

En avril 1965, Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation du Québec, a défendu la capacité du Québec d'agir sur la scène internationale dans les domaines relevant de sa compétence. Cette idée découlait de plusieurs années de réflexion au Québec suite à l'accession au pouvoir de Jean Lesage et du Parti libéral en 1960. Jean Lesage et son gouvernement, appuyés par le journaliste Jean-Marc Léger, le professeur André Patry et le

\* \* \*

31. Par exemple, avant que le gouvernement se soit décidé à financer la construction des logements des professeurs et des étudiants en 1965, le Père Lévesque a rencontré Paul Martin, Maurice Lamontagne et le ministre de l'Industrie, Bud Drury, afin de les convaincre du bien-fondé de sa démarche. Mémo d'Herbert Moran au Conseil d'aide extérieure, 12 mars 1965. BAC, RG 74, boîte 789, dossier 36-129-144-1 pt. 3.

32. Lettre de Paul Martin à Herbert Moran, 30 mai 1963, *op. cit.*

33. Voir Robin S. GENDRON, « Canada's University: Father Lévesque, Canadian Aid and the National University of Rwanda », *op. cit.*

haut fonctionnaire Claude Morin, étaient persuadés que l'épanouissement du Québec nécessitait une ouverture vers la scène internationale<sup>34</sup>. Le gouvernement québécois est donc devenu de plus en plus déterminé à entretenir lui-même des relations internationales dans les domaines relevant de sa compétence<sup>35</sup>. Au début, les modestes avancées du Québec, symbolisées par l'ouverture d'une délégation générale du Québec à Paris en 1961, n'ont pas inquiété outre mesure le gouvernement fédéral. Cependant, l'élargissement progressif de cette politique empiétait de plus en plus sur ce que le gouvernement canadien considérait comme ses propres pouvoirs et intérêts. En 1964, Paul Gérin-Lajoie et ses fonctionnaires ont même lancé une campagne pour obtenir la responsabilité du programme fédéral d'aide à l'éducation qui, depuis 1961, avait permis au Canada d'envoyer des enseignants en Afrique francophone. Le gouvernement fédéral a refusé de céder sur ce point et a réitéré son pouvoir exclusif sur l'ensemble des relations internationales<sup>36</sup>. Loin de marquer la fin des ambitions internationales du Québec, ce refus les a attisées.

Au moment où le Père Lévesque cherchait à Ottawa de l'aide pour l'Université nationale du Rwanda, le gouvernement fédéral du Canada était donc de plus en plus préoccupé par le problème posé par les ambitions du Québec. Lévesque restait en relation avec plusieurs de ses anciens étudiants, comme Claude Morin, alors sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales du Québec<sup>37</sup>. Lévesque était évidemment bien conscient des rapports difficiles qu'entretenaient le Canada et le Québec. Il était aussi au courant de l'état de l'opinion publique au Québec qui, en 1963, critiquait le peu d'attention que le gouvernement fédéral portait à la politique étrangère<sup>38</sup>. Or, l'aide canadienne au projet d'université au Rwanda offrait à Lévesque et à ses partisans l'occasion de prouver que le gouvernement de Lester Pearson et de Paul Martin soutenait les œuvres des Canadiens français à l'étranger et

+ + +

34. Voir par exemple Jean-Marc LÉGER, « Le Québec dans le monde. III », *Le Devoir*, 24 juillet 1963, p. 2.

35. Lettre d'André Patry à Jean Lesage, 25 octobre 1961 (Archives Nationale du Québec [ANQ], P422 S2, 3A 011 03-02-004B-01, 1995-01-008, article 2, dossier 4).

36. Pour plus de détails sur cette dispute entre le Canada et le Québec, voir Robin S. GENDRON, « Educational Aid for French Africa and the Canada-Quebec Dispute over Foreign Policy in the 1960s », *International Journal*, vol. 56, n° 1, hiver 2000-2001, p. 26-36.

37. Claude MORIN, *L'Art de l'impossible. La diplomatie québécoise depuis 1960*, op. cit., p. 147.

38. Les plus célèbres de ces critiques étaient celles de Jean-Marc Léger. Dans une série d'articles parus en juillet 1963, Léger a déclaré que le Canada, pays anglophone, ne pouvait ni représenter ni promouvoir les intérêts des Canadiens français à l'étranger. Selon lui, seul le Québec pouvait le faire. Ainsi, le gouvernement québécois devait exercer sa souveraineté sur le plan international. Voir Jean-Marc LÉGER, « Le Québec dans le monde », *Le Devoir*, 22-26 juillet 1963.

de montrer l'importance que ce gouvernement accordait à l'Afrique francophone. Les avantages à tirer de cette situation étaient manifestes : outre les bénéfices diplomatiques, stratégiques, ou même commerciaux, l'aide versée à cette université aurait « des répercussions considérables [...] au Québec<sup>39</sup> », où le déséquilibre entre l'aide canadienne accordée aux pays anglophones et celle accordée aux pays francophones d'Afrique était bien connu.

Que le gouvernement réfléchisse aux effets de sa politique étrangère sur son propre pays n'est pas surprenant. De tels raisonnements faisaient, depuis le début, partie intégrante de la politique canadienne d'aide à l'Afrique<sup>40</sup>. Le Père Lévesque a bien profité des différends que le gouvernement avait avec le Québec dans le but d'obtenir pour son université le plus de soutien possible du Canada. Le plus difficile pour lui était de garantir la pérennité et l'augmentation de cette aide, surtout lorsque le gouvernement fédéral a commencé, en 1964, à se sentir mal à l'aise face à la fréquence des demandes de Lévesque. C'est en rappelant que les intérêts du Canada étaient étroitement liés à l'Université nationale du Rwanda que Lévesque s'est assuré les bonnes grâces du gouvernement canadien à l'égard de son entreprise.

Il faut reconnaître que Lévesque liait avec beaucoup de finesse la question de l'opinion québécoise à celle de l'aide à l'Université nationale du Rwanda. Dans un mémo adressé au gouvernement canadien au début de 1964, Lévesque demandait 1 200 000 dollars par an pour les quatre années à venir. Selon lui, cette aide était nécessaire pour assurer le succès de l'université, mais aussi pour la réputation du Canada. L'université, écrivait-il, « est déjà une entreprise canadienne. [...] On sait que c'est grâce à l'aide du gouvernement canadien qu'elle a été créée. Elle est déjà bien lancée. Le prestige du Canada est en jeu. [...] Il faut absolument réussir!<sup>41</sup> » Ces mots cachaient un double sens qui n'échappait ni à Lévesque ni à ses correspondants à Ottawa. Pour Paul Martin, Maurice Lamontagne, Lionel Chevrier et Marcel Cadieux, ils faisaient allusion à l'intérêt des Québécois pour l'Afrique francophone et au fait que le prestige du gouvernement canadien dépendait dans une large mesure du succès de l'Université nationale du Rwanda.

+ + +

39. Eugène Bussière a exprimé cette opinion à Paul Martin après sa visite avec le Père Lévesque à Butaré en octobre 1963 (Lettre d'Eugène Bussière à Paul Martin, 11 octobre 1963, *op. cit.*).

40. Voir en particulier David MORRISON, *Aid and Ebb Tide: A History of CIDA and Canadian Development Assistance*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1998.

41. Mémo de Georges-Henri Lévesque au Bureau d'aide extérieure, non daté. BAC, RG 25, vol. 10071, dossier 20-1-2-RWANDA pr. 1.

Envisager cette université comme « une entreprise canadienne » était un refrain récurrent dans presque toutes les communications du Père Lévesque avec les représentants du gouvernement canadien entre 1964 et 1965. Dès qu'il avait une nouvelle demande à faire, il leur rappelait que le prestige du Canada en matière de relations internationales était lié au succès de cette université<sup>42</sup>. Ainsi, un échec pour l'université serait aussi un échec pour le Canada. Au printemps 1965, par exemple, l'université avait un urgent besoin de fonds pour construire des résidences sans lesquelles, selon Pierre Valcour, « son succès serait compromis et, par le fait même, [...] une œuvre canadienne [...] perdrait de son éclat<sup>43</sup> ». Plus loin dans cette lettre, Valcour ajoute que « [les dominicains se sont] engagés à beaucoup, et s'il fallait que la réalisation ne soit pas à la hauteur de la promesse, eh bien ! ce sont des Canadiens et le Canada qui y perdraient<sup>44</sup> ». Même si Lévesque et Valcour ne mentionnaient pas directement le Québec et sa situation politique, le message destiné au gouvernement canadien n'était guère subtil. En fait, leur succès dépendait de la vulnérabilité du gouvernement vis-à-vis du Québec.

Pour sa part, le gouvernement canadien niait qu'il avait une responsabilité spéciale envers l'Université nationale du Rwanda ou qu'elle était « une entreprise canadienne ». Néanmoins, à cause de la présence de Canadiens au sein de l'université et de l'aide qu'ils lui accordaient, les ministres et les fonctionnaires reconnaissaient que le Canada risquait, si l'entreprise devait échouer, de perdre la face et de nuire à sa réputation en Afrique et dans le monde<sup>45</sup>. Une telle conséquence serait néfaste tant pour le Canada que pour le Québec. En effet, Paul Martin et les ministres du Québec craignaient que les Québécois pensent que l'appui donné par le gouvernement fédéral à l'université rwandaise n'était pas suffisant. Les différends autour des programmes d'aide canadiens étaient déjà assez nombreux pour que le gouvernement préfère éviter un échec au Rwanda<sup>46</sup>.

+ + +

42. Voir, par exemple, Georges-Henri LÉVESQUE et Pierre VALCOUR, *Mémoire présenté au gouvernement fédéral sur le caractère et sur les besoins urgents de l'Université Nationale du Rwanda*, 10 mars 1965. BAC, RG 74, boîte 789, dossier 36-129-144-1 pt. 3.

43. Pierre Valcour, cinéaste et comédien bien connu, avait été engagé par Lévesque pour défendre à Montréal les intérêts de l'Université.

44. Lettre de Pierre Valcour à Herbert Moran, 15 avril 1965. BAC, RG 74, boîte 789, dossier 36-129-144-1 pt. 3.

45. Voir Note, *Rwanda – Political and Economic Situation*, non daté. BAC, RG 25, vol. 10265, dossier 20-RWANDA pt. 1.2.

46. Pour plus de détails sur les difficultés que le Canada a rencontrées en aidant l'Afrique francophone entre 1963 et 1966, voir Robin S. GENDRON, « A Compelling Need: Canada and French Africa », dans *Towards a Francophone Community*, *op. cit.*, p. 82-98.

Sans compter que le renom du Père Lévesque donnait au Québec un certain éclat, surtout dans la presse québécoise<sup>47</sup>. Pour éviter autant que possible les critiques de la presse québécoise dénonçant le manque d'efforts du Canada en Afrique francophone, il était nécessaire de satisfaire le Père Lévesque.

C'est une des raisons, et non des moindres, pour lesquelles le Père Lévesque et l'Université nationale du Rwanda ont reçu autant d'aide et une attention si soutenue de la part du gouvernement canadien en 1964-1965. Paul Martin et ses collègues du ministère ne pouvaient pas refuser de les aider sans risquer que le public québécois ne dénonce encore plus leur politique étrangère. La réprobation des Québécois donnerait au gouvernement du Québec le bon prétexte pour exercer ses propres pouvoirs sur la scène internationale.

Le gouvernement provincial n'a jamais joué qu'un rôle secondaire pour le Père Lévesque dans ses recherches de fonds. Il fut un temps où Paul Martin exprima l'espoir que le soutien fédéral à cette université encouragerait le Québec à le suivre dans cette voie. C'était sans compter la rivalité entre les deux gouvernements, qui a rapidement anéanti cet espoir<sup>48</sup>. Quelques années plus tard, en 1966, des fonctionnaires du Québec ont même envisagé une campagne de presse autour des difficultés de l'université rwandaise afin de souligner « l'incompétence générale du gouvernement fédéral à administrer seul l'aide extérieure au monde francophone<sup>49</sup> ». S'il jugeait inefficace l'aide canadienne, le Québec n'a pourtant donné, entre 1963 et 1965, que 25 000 dollars destinés au programme d'éducation internationale<sup>50</sup>. Bien que le Père Lévesque ait sans aucun doute apprécié cette contribution québécoise, le Québec ne fut jamais considéré comme une source importante d'aide. Quelles que furent les ambitions du Québec ou ses prétentions internationales, son gouvernement n'avait tout simplement pas les mêmes ressources que le gouvernement fédéral. Il était donc évident que le Père Lévesque devait concentrer ses efforts sur ce dernier afin de maximiser le montant que son université recevrait. À ses yeux, l'action du Québec se limitait à inquiéter

+ + +

47. La Société Radio-Canada a produit une série de quatre émissions sur l'ouverture officielle de l'université en novembre 1963 et le Père Lévesque ainsi que l'Université nationale du Rwanda ont été le sujet de plusieurs articles dans la presse québécoise en 1964 et 1965 (voir la lettre de Robert Wilson Reford, de la Société Radio-Canada, à Herbert Moran, 7 octobre 1963. BAC, RG 74, boîte 789, dossier 36-129-144-1 pt. 1).

48. Lettre de Paul Martin à Herbert Moran, 30 mai 1963, *op. cit.*

49. Mémo de Jacques Robichaud, *Mesures possibles de représailles contre le Bureau d'aide extérieure*, 22 avril 1966. ANQ, E42-1988-02-021-16.

50. *Rapport présenté au Bureau d'aide extérieure du Canada sur les activités et sur la situation de l'Université Nationale du Rwanda durant les deux premières années et demie de son existence*, *op. cit.*, p. 15.

le gouvernement fédéral ; son intérêt grandissant pour les relations internationales et pour l'Afrique francophone ne faisait d'ailleurs qu'encourager la générosité du gouvernement fédéral à l'endroit de l'Université nationale du Rwanda.

Un incident survenu en 1967 révèle néanmoins l'importance de cet appui pour le Père Lévesque. En 1966, après un long débat, le Département des affaires étrangères et le Bureau d'aide extérieure ont décidé de régulariser l'aide canadienne pour l'université rwandaise. Paul Martin et ses fonctionnaires étaient parvenus à la conclusion que les demandes de Lévesque, récurrentes et de plus en plus gourmandes, devenaient inacceptables. C'est pourquoi ils l'ont informé que, dorénavant, l'université recevrait du Canada une somme fixe de 3 millions de dollars pour les années 1966 à 1971. Martin a aussi informé le gouvernement du Rwanda que Lévesque n'agirait plus en tant que représentant canadien et que toutes les requêtes devraient parvenir directement du gouvernement rwandais<sup>51</sup>. Évidemment, Lévesque a accepté avec grâce ces décisions, même celle qui le privait de son influence personnelle sur les décisions prises à Ottawa. Cette somme de 3 millions de dollars, répartie sur cinq ans, représentait non seulement une diminution considérable par rapport au quasi-million que l'université avait reçu du Canada pour l'année universitaire 1965-1966, mais l'avenir de cette aide restait de surcroît incertain. L'année suivante, au cours de l'Expo 67, le Père Lévesque a donc facilité les rencontres entre le premier ministre du Québec, Daniel Johnson, et le Président Kayibanda du Rwanda, au cours desquelles les deux gouvernements se sont entendus sur une aide de 150 000 dollars sur trois ans qui serait versée par le Québec à l'Université nationale du Rwanda<sup>52</sup>. Pour Lévesque, le montant de cette aide – bien plus modeste que celui de l'aide canadienne – n'était pas le plus important. L'essentiel était de montrer que le Québec voulait participer plus activement à l'établissement de l'université. Menacées par une entente sur les pouvoirs du gouvernement fédéral et par le soutien exprimé par le Général de Gaulle, à Montréal, en 1967, aux aspirations nationales québécoises, les autorités fédérales ont voulu soustraire de leur aide le montant de la participation du Québec, mais cette mesure n'a jamais été appliquée. Au contraire, l'aide canadienne pour l'Université nationale du Rwanda fut augmentée à long terme, même après le

+ + +

51. Voir Robin S. GENDRON, « Canada's University : Father Lévesque, Canadian Aid and the National University of Rwanda », *op. cit.*, p. 83-84.

52. Étude, Voir *Visites d'État de pays francophones d'Afrique au Canada à l'occasion de l'Exposition universelle de Montréal, 1967*. BAC, MG 32 A3, vol. 43, dossier AFRIQUE 1974, 14 : 1.

départ du Père Lévesque en 1973<sup>53</sup>. Pour lui, cela représentait un énorme succès.

Le Père Lévesque recevait sans aucun doute plus de marques d'estime que les autres Québécois. Que ce soit au Canada ou au Québec, son renom, ses contacts, sa connaissance de la situation politique et son entregent contribuaient à influencer les responsables des politiques étrangères. Lévesque lui-même exerçait vigoureusement son influence sur le gouvernement canadien, et ce, même au détriment de compatriotes. C'est ainsi qu'à la fin de 1963, lorsque le Canadien Pierre David a demandé le soutien du Bureau d'aide extérieure pour son centre destiné aux enfants infirmes à Katagara au Rwanda, Lévesque a insisté avec succès auprès de ses contacts à Ottawa pour que l'aide canadienne au Rwanda ne profite qu'à son université<sup>54</sup>. Il est certain que l'étendue de son influence était exceptionnelle. Il faut cependant reconnaître que le Père Lévesque n'était pas le seul parmi un nombre grandissant de Québécois à travailler et à s'intéresser à l'Afrique francophone durant les années 1960.

En janvier 1967, au moment où Lester Pearson était encore premier ministre, Pierre Elliott Trudeau était revenu à Ottawa après une tournée dans plusieurs pays d'Afrique francophone durant laquelle il avait rencontré des douzaines d'enseignants travaillant dans la région grâce au programme canadien d'aide aux pays francophones en matière d'éducation. Trudeau a été si impressionné par ces enseignants et par leur attachement au Canada qu'il a déclaré que « pas un homme sur cent resterait séparatiste après une année sous [leur] programme d'aide étrangère<sup>55</sup> ». Ce commentaire en dit long sur le profit que le gouvernement canadien espérait tirer de ses programmes d'aide à l'Afrique francophone en ce qui concerne la position des Québécois face au gouvernement fédéral et les ambitions du Québec sur la scène internationale. Il démontre aussi indirectement à quel point, dans ce débat, la bataille pour convaincre l'opinion publique constituait un enjeu de premier plan aux yeux des gouvernements canadien et québécois. Pourtant, chaque enseignant travaillant en Afrique francophone dans les années 1960 avait ses propres raisons de s'engager dans pareille aventure, par exemple les

\* \* \*

53. En 1995, le journaliste André Picard a calculé que l'Université nationale du Rwanda avait reçu du Canada depuis 1963 un total de 67 millions de dollars (André PICARD, « Chilling Look at Priest's Death in Rwanda », *Globe and Mail*, 11 avril 1995, p. A3).

54. Lettre de Georges-Henri Lévesque à Herbert Moran, 30 janvier 1964, *op. cit.* ; Lettre de Marcel Cadieux à Georges-Henri Lévesque, 7 février 1964. BAC, MG 31 E 31, vol. 8, dossier 2.

55. Mémo de Pierre Elliott Trudeau à Lester Pearson, *Report on a Trip to Certain French-Speaking African States*, 15 février 1967. BAC, RG 25, vol. 10683, dossier 26-1 pt. 3.

ingénieurs qui, accompagnés d'un fonctionnaire québécois, se sont rendus, à la fin de 1965, au Sénégal, au Cameroun, en Côte d'Ivoire ou en Tunisie. Nous n'en savons pas plus sur ces individus, sur leurs intérêts, sur leurs activités ni sur leur contribution au développement de l'Afrique francophone. Cependant, à en juger par le cas du Père Lévesque et de l'Université nationale du Rwanda, il est évident que les intérêts des Québécois à l'étranger et ceux des gouvernements du Canada et du Québec n'étaient pas toujours les mêmes. Les Québécois pouvaient mettre à profit cette rivalité et le faisaient occasionnellement pour promouvoir leurs intérêts particuliers et non les intérêts des gouvernements.